



Mairie
38142 Besse en Oisans

Téléphone : 04 76 80 25 80
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 17 FEVRIER 2017**

ORDRE DU JOUR

- **Préparation du Budget 2017 / Programmation des travaux**
- **Gestion du personnel communal : refonte du régime indemnitaire (RIFSEEP pour la filière administrative (délibération définitive suite à avis du CDG) et projet pour la filière technique (projet à soumettre à l'avis du CDG)**
- **Urbanisme : Examens des dossiers de déclarations préalables et de permis de construire (le cas échéant)**
- **Point sur les différents syndicats**
- **Questions diverses**

DELIBERATIONS :

- **Gestion du Personnel communal / Filière Administrative :** refonte du régime indemnitaire conformément à la législation. Instauration du RIFSEEP (REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL) en remplacement du régime indemnitaire existant.

PREPARATION DU BUDGET 2017 / PROGRAMMATION DES TRAVAUX :

Section d'Investissement : les travaux suivants (opérations à terminer ou à réaliser en totalité) seront inscrits au Budget Primitif 2017. A noter que certains d'entre eux sont sous réserves des possibilités de financements correspondants et ne pourront peut-être pas être réalisés (tout ou partie) sur 2017 :

- Bâtiments communaux/ Equipement :
 - Acquisition d'une balayeuse
- Voirie/Aménagement de village:
 - Réalisation de travaux de voirie à l'intérieur du village
 - Achèvement des travaux d'aménagement des aires d'accueil de l'entrée du village (aménagement et intégration paysagère des abords, signalétique adaptée)
- Alpages :
 - Réalisation de la réserve collinaire de Pré Muret
- Réseaux :
 - Qualification des sources : en fonction de l'avancement du dossier en cours d'instruction par l'Agence Régionale de Santé
 - Pas de travaux d'enfouissement de réseaux fils mais il reste à payer la fin des travaux (selon échelonnement établi par le SEDI)

D'autres travaux sont actuellement soumis à étude pour une programmation à partir de 2018 :

- Isolation acoustique de la Salle Polyvalente
- Eclairage Public : suite à diagnostic, il s'avère nécessaire de remplacer les points d'éclairage actuels par des LEDS dans un souci d'économie et de réduction de l'impact environnemental
- Réaménagement de la Maison des Alpages (sous réserve)
- Alpages/agriculture : réalisation d'un parc de contention pour chargement et déchargement des bêtes (étude en cours par la Fédération des Alpages)
- Problème récurrent au niveau de la chaudière de la Résidence St André ; solution pérenne à trouver
- Réalisation et mise en place de tables d'orientation (partenariat avec le Parc National des Ecrins)

Section de Fonctionnement : étant donné la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation de certaines charges non compressives (intercommunalité, énergie...), une révision à la baisse de l'ensemble des services sera nécessaire.

A noter que suite à un dégât des eaux à la Maison des Alpagnes, des travaux de réfection seront nécessaires, pris en charge pour partie ou intégralement par l'assurance (non défini à ce jour).

QUESTIONS DIVERSES :

- **Point sur les différents syndicats et l'intercommunalité :**
 - Communauté de Communes : suite à nouvelles prises de compétences obligatoires, l'orientation budgétaire tend vers une légère augmentation des impôts fonciers
 - SACO : les travaux de raccordement de Besse à Aquavallée débuteront au printemps 2017
 - SIEPAF : recrutement en cours d'un(e) nouveau (elle) directeur (rice)
 - Proposition d'échange de terrains entre la commune et les propriétaires de l'actuel terrain de boules/jeux d'enfants
 - Examen des projets de permis de construire (dossiers non finalisés et non déposés à ce jour)